

## AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur David Delombaerde (membre no 128908) dans le domaine de la protection incendie.

L'ingénieur Delombaerde dont le domicile professionnel est situé à Montréal, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 23 mars 2010. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

